L 'Administration Communale de Chaumont-Gistoux procède à un appel public en vue du recrutement d'un

Candidat à la fonction de Conseiller en énergie (h/f/x) et prévention incendie

Régime de travail à mi-temps (18h30/semaine)
Pour une durée indéterminée

Pourquoi nous rejoindre ?

Située au nord-est du Brabant wallon, Chaumont-Gistoux est une commune à taille humaine, qui marie cadre de vie bucolique et proximité avec les centres urbains comme Ottignies, Louvain-la-Neuve ou Wavre.

En tant qu'employeur public, nous plaçons l'intégrité, l'équité, la collaboration, le professionnalisme et le respect au cœur de nos valeurs. Rejoindre notre équipe, c'est contribuer activement à l'entretien, à l'embellissement et à la gestion du patrimoine communal.

Positionnement :

Le conseiller en énergie fait partie du département cadre de vie.

Dans le cadre de ses missions le conseiller en énergie prenant également en charge la prévention incendie agit sous la supervision du Directeur des Travaux tout en entretenant des relations fonctionnelles avec de multiples intervenant internes, à savoir les autorités politiques (Collège et Conseil communal) les Services travaux, urbanisme, environnement, communication ;Écoles du territoire et des partenaires externes (SPW, Intercommunales, bureaux d'études, associations locales, agriculteurs, riverains, …).

1. Vos missions :

Assurer la gestion, l'optimisation et le suivi énergétique du patrimoine communal ainsi que l'accompagnement des citoyens et acteurs locaux dans la réduction de leur consommation d'énergie et de leur impact environnemental.

Il contribue activement à la transition énergétique locale en lien avec les objectifs communaux et régionaux

Plus précisément vos missions consistent en :

A. Gestion énergétique du patrimoine communal

- Assurer la comptabilité énergétique (électricité, gaz, eau, mazout, pellets) ;
- Suivre les consommations et analyser les dérives ;
- Mettre en place des systèmes de monitoring (compteurs communicants, sondes, outils de suivi) ;
- Identifier des actions rapides d'amélioration énergétique (quick wins) ;
- Gérer des dispositifs spécifiques (détection de fuites, sondes, etc.) ;

- Identifier les priorités de rénovation énergétique et participer à l'élaboration des cahiers des charges ;
- Commander et suivre des audits énergétiques ;
- Gérer les certificats PEB des bâtiments publics ;
- Assurer le suivi des primes (UREBA, autres dispositifs).

B. Développement des énergies renouvelables et infrastructures énergétiques

- Suivre les installations photovoltaïques ;
- Étudier de nouvelles opportunités de production locale d'énergie ;
- Participer à des projets de transition énergétique (communautés d'énergie, etc.) ;
- Suivre les projets de bornes de recharge.

C. Accompagnement et sensibilisation

- Développer des actions pédagogiques (écoles, citoyens) ;
- Informer les citoyens sur les consommations et économies d'énergie ;
- Conseiller en rénovation énergétique (thermographie, outils de diagnostic) ;
- Informer sur les primes régionales et aides disponibles ;
- Organiser des ateliers, événements et actions de sensibilisation.

D. Coordination et partenariats

- Assurer le lien avec les opérateurs énergétiques (ORES, fournisseurs) ;
- Participer aux projets POLLEC en collaboration avec le conseiller en transition ;
- Collaborer avec les services internes pour intégrer la performance énergétique dans toutes les politiques.

E. Suivi administratif et budgétaire

- Rédiger notes, rapports, avis techniques et dossiers pour le Collège et le Conseil ;
- Préparer les demandes de subsides et en assurer le suivi ;
- Suivre les budgets liés aux projets énergie-climat.

F. Prévention incendie

- Suivi des dossiers relatifs à la prévention incendie des lieux ouverts au public (commerces, hébergements touristiques) ;
- Gestion de la prévention Incendie des bâtiments communaux ;
- Collaboration avec le Service Urbanisme pour les aspects de prévention incendie dans le cadre des permis d'urbanisme.

2. Compétences attendues :

- Bonne connaissance du fonctionnement d'une administration communale belge (Collège, décisions, marchés publics) ;
- Connaissance des politiques énergie-climat (PAEDC, POLLEC, transition énergétique) ;
- Connaissance des réglementations : cadre légale wallon, belge et européen ;
- Connaissance des systèmes énergétiques des bâtiments ;
- Connaissance de la comptabilité énergétique ;
- Maitrise des outils de bureautique (word, excel, outlook) ;
- Maitrise des outils et logiciels internes (plone, atal, …) ;

- Capacité à lire et analyser des plans, relevés ;
- Capacité à rédactionnelle (notes, rapports, plans d'actions) ;
- Capacité de gestion de projets ;
- Capacité à animer des réunions et facilité le dialogue.

Compétences comportementales

- Sens du service public ;
- Autonomie et organisation ;
- Impartialité et rigueur ;
- Diplomatie et écoute ;
- Esprit d'initiative ;
- Capacité à travailler seul et en équipe.

3. Conditions d'accès :

- Etre belge ou citoyen d'un état faisant partie de l'UE ou pour les citoyens d'un Etat ne faisant pas partie de l'UE, être obligatoirement en possession d'un permis de travail ;
- Jouir des droits civils et politiques et être de conduite irréprochable ;
- Réussir les épreuves de sélection : épreuve écrite, suivie d'un entretien oral ;
- Etre disponible immédiatement (entrée en fonction dès que possible, idéalement avant fin décembre 2026) ;
- Être titulaire d'un diplôme ou d'une formation de bachelier technique ou en lien avec la matière ;
- Avoir un permis de conduire B (déplacements fréquents dans les différentes entités de la commune) ;
- S'engager à suivre la formation de conseiller en énergie ;
- Avoir suivi une formation dans le domaine de l'énergie est un atout.

Calendrier :

- 🗓️ Épreuves prévues **fin novembre – début décembre.**
- 📨 Les candidatures doivent être introduites pour le **19/11/2026** au plus tard.
- 📝 Documents requis : lettre de motivation, CV, copie du diplôme et brevet/certificat, carte d'identité (R/V), permis B.

Nous offrons :

- Environnement de travail dynamique et en pleine évolution
- Contrat à durée indéterminée en tant qu'employé à mi-temps 18h30/semaine) ;
- Rémunération basée sur l'échelle barémique B1 (19.901,61€/annuel brut à l'index actuel➔1.658,47 /brut mensuel à l'index actuel)
- Expérience utile à la fonction valorisable ;
- Horaire flexible
- Horaire d'été (1er juillet – 31 août) : 32h/semaine
- Tickets-restaurant (7,50 €)
- Congés publics rémunérés dès l'entrée en service
- Pécule de vacances et allocation de fin d'année
- Assurance hospitalisation et ambulatoire prise en charge pour le travailleur
- Remboursement des transports en commun + indemnité vélo

4. Comment postuler valablement ?

Les candidatures et leurs annexes - en vue de participer aux différentes épreuves qui seront organisées pour le recrutement doivent être introduites uniquement doivent être introduites uniquement via le lien suivant : https://chaumontgistoux-formulaires.guichet-citoyen.be/demande-emploi/candidature-postes-a-pourvoir-conseiller-energie-hfx/ **au plus tard le 19/11/2026.**

Seuls les dossiers dûment complétés introduits dans les délais seront pris en compte.

Le candidat est seul responsable de cette complétude et ne recevra aucun courrier avant celle-ci.
Tout dossier et toute candidature incomplète à la date de clôture de l'appel interne seront considérés comme irrecevables.

Si le nombre de candidatures recevables dépasse 10, une présélection sera opérée par la commission de sélection, sur base des lettres de motivation et CV.

ℹ️ **Des questions ?**

Contactez le Service GRH au 010/68.72.25 ou 35

👉 ***On vous attend avec enthousiasme !***